

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 113_janvier / avril 2001_15 francs_trimestriel



Numéro spécial

Plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui

« Madame, Monsieur, cher collègue... »

Vous êtes tout nouvellement élu ou réélu Maire de votre commune, et vous allez avoir la tâche d'administrer et d'animer la vie publique. Pour ma part, je viens d'être désigné pour un nouveau mandat dans la commune de Gonfreville l'Orcher, petite ville de 10 000 habitants, de l'agglomération havraise qui entretient depuis presque 10 ans des relations avec le peuple sahraoui et c'est à ce titre que je m'adresse à vous aujourd'hui dans ce document édité à votre intention par les Amis du peuple sahraoui en France.

Notre histoire humaine et humanitaire a débuté en 1992, lorsqu'un jeune étudiant sahraoui au Havre nous a convaincus d'accueillir des enfants dont les conditions de vie dans les campements de réfugiés étaient encore aggravées par la chaleur très forte de l'été.

Peut-être connaissez vous déjà l'histoire de ce peuple, et ses efforts depuis 25 ans pour gagner la paix, la liberté et l'indépendance. **Ou n'en avez vous seulement entendu parler qu'à l'occasion du dernier Paris Dakar...** Toujours est-il que depuis 1975, date où la « Marche Verte » a été lancée par le roi Hassan II pour envahir le Sahara Occidental, ces territoires sont toujours sous occupation marocaine et, depuis plus de 25 années, la majorité des sahraouis chassés lors de l'invasion, survivent de l'aide humanitaire internationale dans des campements de réfugiés installés dans le grand sud Algérien.

Mon intention n'est pas de vous informer dans le détail sur ce grave problème, j'ai surtout envie de vous parler des échanges précieux que nous avons suscités en nous engageant dans l'action humanitaire en faveur d'enfants sahraouis.

Les familles gonfrevillaises, qui les premières ont souhaité accueillir un enfant, se sont organisées, regroupées, aidées, soutenues pour ouvrir grand leur maison et leur cœur à ces enfants et les valeurs de solidarité ont pour elles, pris tout leur sens.

Bien au-delà de l'action humanitaire à laquelle elles ont répondu, l'engagement dans un projet commun leur a permis de se rassembler créant des liens solides d'amitié et de fraternité, qui aujourd'hui traversent la vie de notre commune. Depuis, un comité de jumelage et d'échanges internationaux est né, et la cause humanitaire s'est enrichie et élargie à d'autres actions de soutien, car le peuple sahraoui a besoin d'être entendu pour que ce conflit oublié sorte de l'indifférence internationale et que le plan de paix signé en 1991 sous l'égide de l'ONU soit enfin appliqué. **C'est pour cela qu'aujourd'hui, je vous invite à nous imiter dans la défense et le soutien de ce peuple pour développer la générosité et la solidarité dans votre commune, et agir ainsi pour la paix et le respect du droit international au Sahara Occidental comme partout ailleurs.**



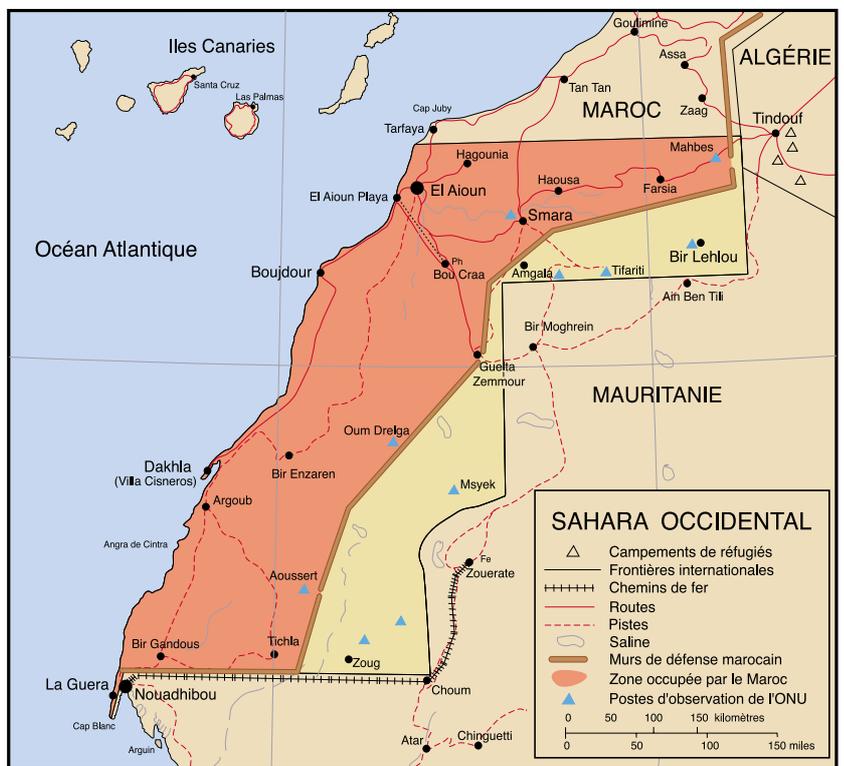
un enfant une ville ...

le Peuple Sahraoui

Le Sahara Occidental, d'une superficie égale à celle du Royaume Uni, est une ancienne colonie espagnole qui comprend deux grandes régions : La Seguiet El Hamra et le Rio de Oro. Région désertique, faiblement peuplée — sa population est aujourd'hui estimée à environ 600 000 personnes — elle est occupée en 1975 alors que s'achève la décolonisation de l'Afrique par ses deux voisins le Maroc et la Mauritanie qui revendiquent ce territoire au nom de l'histoire. Pourtant, **dès 1965**, les Nations Unies proclament le droit inaliénable du peuple du Sahara Espagnol à l'autodétermination et recommandent à l'Espagne de décoloniser sa province saharienne. Plusieurs événements se nouent dans la décennie 70 qui interviennent sur son histoire du Peuple Sahraoui et déterminent encore aujourd'hui son destin. **En mai 1973**, création d'un mouvement de libération, le Front Polisario, début de la lutte armée contre l'Espagne. Deux ans plus tard, **en mai 1975**, visite d'une Mission des Nations Unies au Sahara Espagnol où des manifestations populaires en faveur du référendum et du Front Polisario permettent aux fonctionnaires de l'ONU d'apprécier le sentiment profond du Peuple Sahraoui. **La Cour Internationale de Justice de La Haye**, sollicitée par le Maroc, rend son avis consultatif attestant que s'il avait pu à certaines périodes exister un lien juridique d'allégeance entre certaines tribus de ce territoire et le sultan du Maroc, il n'existait pas, au moment de la colonisation espagnole, des liens de souveraineté territoriale, entre le territoire du Sahara Occidental, le Maroc et la Mauritanie. Elle recommande l'application du droit à l'autodétermination pour le peuple de ce territoire. **En novembre 1975**, Hassan II organise la Marche Verte pour envahir « pacifiquement » le Sahara Espagnol et faire pression sur l'Espagne et la Communauté Internationale afin de l'annexer. Toujours en novembre, signature des Accords Tripartites de Madrid par lesquels l'Espagne cède l'administration du territoire au Maroc et à la Mauritanie lors de son retrait prévu le 28 février 1976. **Le 27 février 1976, proclamation de la République Arabe Sahraoui Démocratique.** Le conflit du Sahara Occidental s'installe durablement. **Dès 1975**, le Maroc et la Mauritanie occupent militairement le territoire du Sahara Occidental. Ils contraignent alors une partie de la population sahraoui à l'exil vers l'Algérie. L'état Sahraoui installé dans des campements sur la hamada de Tindouf en Algérie, fonctionne **depuis 1976** en prenant appui sur la population exilée, et surtout sur les femmes. La lutte armée menée par le Front Polisario et sa branche armée, **contraint la Mauritanie à signer un traité de paix en juillet 1979** et à reconnaître la souveraineté du peuple sahraoui. **A partir de 1981**, la guerre de guérilla du front Polisario impose au Maroc, alors seul belligérant face au peuple sahraoui, à changer de stratégie et à s'enterrer derrière un mur de sable. **A partir de septembre 1991**, entrée en vigueur du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario et mise en route du Plan de Paix de l'ONU par la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental). **Depuis 1992**, les reports successifs de la date du référendum du fait des obstacles multipliés par le Maroc, ne retardent qu'une seule chose, le choix du Peuple Sahraoui **pour l'indépendance.**

Colloque des juristes sur le Sahara Occidental 28 avril 2001 9 h — 18 h

101 rue de l'Université Paris Salle Lamartine
Ce colloque se propose d'étudier tant au plan de la légalité internationale que des droits humains, la situation qui prévaut aujourd'hui au Sahara occidental et de mettre en évidence la légitimité de la lutte des sahraouis pour l'exercice du droit à l'autodétermination.



25 ans d'« oubli » par Danielle Mitterrand.

Vingt cinq années après la proclamation de la République arabe Sahraoui démocratique, un peuple continue à vivre sous occupation ou en exil. Le 27 février 1976, en effet, les Sahraouis répondaient à l'annexion marocaine de leur territoire, par la proclamation de leur Etat, refusant qu'un colonisateur en remplace un autre. Les « oubliés » de la décolonisation devaient pourtant, dès 1964, exercer leur droit à l'autodétermination au terme d'une résolution des Nations Unies, mais l'Espagne céda le territoire au Maroc et à la Mauritanie en 1975. La guerre, l'exil, la répression ont marqué le conflit entre le Maroc et le Front Polisario. Puis, la communauté internationale négocia enfin un cessez-le feu entre les parties devant conduire, selon un plan de règlement des Nations Unies, à un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui initialement prévu en janvier 1992. Neuf années se sont écoulées, un quart de siècle d'exil et d'occupation pour un peuple. Le fait accompli est devenu un « passe-droit » permettant d'omettre cette frontière sur certaines cartes ! Or, la mémoire et l'identité d'un peuple sont toujours en éveil pour nous rappeler qu'il n'a été ni écouté, ni consulté.

France Libertés est au côté des Sahraouis parce qu'elle se refuse à accepter un tel cynisme. La fondation soutient ce peuple dans les camps de réfugiés en Algérie, où les conditions de vie particulièrement difficiles sont une forme de résistance et de défi pour la population. Elle soutient également les Sahraouis qui, au Sahara Occidental, ne peuvent s'exprimer librement. Aujourd'hui, nous nous devons de dénoncer la situation faite à un peuple de ne pas être entendu dans sa légitime revendication simple et essentielle de s'exprimer sur son devenir. Nous nous devons de rappeler que le peuple sahraoui s'est vu confisquer l'exercice de son droit par la volonté hégémonique de puissances régionales, dont au premier chef l'Espagne et le Maroc, avec l'assentiment tacite de leurs alliés. Il n'est qu'à rappeler que le Maroc est un Etat associé à l'Union Européenne par des accords économiques, notamment de pêche. Est-il légitime que nos gouvernements ignorent qu'une partie de ces ressources provient d'un territoire dont le statut juridique est en suspens ? Quand le peuple sahraoui exercera-t-il son droit à l'autodétermination ? La réponse est déterminante pour tout l'avenir de la région. Et tant que cette question sera posée, un véritable échange entre les deux rives de la Méditerranée sera illusoire.

Des projets pour les loisirs des enfants sahraouis

Depuis plus de 25 ans, le peuple sahraoui a développé, dans des conditions difficiles, un système éducatif permettant la scolarisation et la formation de tous les enfants et les jeunes qui vivent dans les camps de réfugiés près de Tindouf. Depuis une dizaine d'années, une réflexion est engagée, des actions menées sur le temps libre des enfants, appelé « temps vide ». **L'objectif, développer des lieux d'accueil et de loisirs éducatifs en dehors du temps scolaire.** Les premières expériences ont été impulsées par l'Association des Amis de la RASD en liens avec Caritas et les Francas. Ils ont organisé de 1991 à 1995 des stages de formation pour les jardins d'enfants. En 1997, les responsables de l'Union de la Jeunesse Sahraouie (UJISARIO) et Enfants Réfugiés du Monde (ERM) élaborent un projet pilote destiné à organiser l'animation pour les enfants de 6 à 12 ans, dans chaque Willaya. Le choix de la Willaya de Dakhla tient à sa situation isolée. **En 1998, un programme de formation professionnelle d'animatrice est mis en place pour une période de 3 ans pour 28 jeunes femmes de Dakhla entre 18 et 25 ans (assuré par ERM pilote de l'action et les Francas).** En 1999, dans chacun des 7 quartiers de la Willaya est créé un centre d'animation composé d'une tente et d'une petite maison. Les centres accueillent une centaine d'enfants entre 6 et 12 ans, le soir après l'école et pendant les vacances. Sont inscrits en priorité, les enfants de martyrs, ceux qui rencontrent des difficultés scolaires... Ils y trouvent jeux de société, jeux de constructions, jeux de plein air... Actuellement, les centres accueillent 150 enfants (60 de 6/7 ans, 60 de 8/9ans et 30 de 10/12ans) Les équipes sont constituées de 15 animatrices dont 4 en formation professionnelle. **Entre Janvier 2001 et mars 2001, deux formateurs Erwann et Anne Marie étaient présents pour un module de formation sur le jonglage, les activités scientifiques et techniques ainsi que l'élaboration de projets d'animation.** Il s'agissait d'équilibrer les menées pratiques et les temps de réflexion, de promouvoir l'acquisition de savoirs, de savoir faire et de savoir être. Les centres d'animations de Dakhla ont pu assister à la Fête Nationale du 27 février à l'Aïun. 140 enfants encadrés par une centaine d'animatrices ont défilé devant les personnalités sahraouies. Un mélange de tradition « chants, danses traditionnelles » et des activités ludiques des centres d'animations comme « diabolos, ballons, cerceaux » était au rendez vous de la manifestation. Cette première participation a permis de faire passer le message de l'importance du projet « de combler le temps vide de l'enfant Sahraoui ». Nous ne pouvons que souhaiter que ce projet pilote se prolonge, dans la conception initiale d'ERM, accompagner l'installation des populations sahraouies dans les territoires libérés après le référendum d'autodétermination. **Nous espérons que les enfants puissent prochainement vivre dans des conditions moins précaires et bénéficier de loisirs éducatifs comme beaucoup d'enfants du monde.**

Anne Marie Lustière, volontaire à ERM, 29 mars 2001.



D'un campement à l'autre...

Cet été des enfants sahraouies arrivées du campement de Tindouf ont été accueillies par les Guides de France au mois de juillet. Les petites filles ont vécu dans les familles des Jeannettes quelques jours puis sont parties en camps avec leurs nouvelles amies.

Comment partager en quelques mots, les rires, les difficultés parfois, les joies d'une vie commune riche pour toutes ?

D'abord il y a eu l'attente, se préparer pour accueillir et cet avion qui n'arrive jamais. A l'aéroport le premier pique nique, les cadeaux, un grand jeu dans une école, un voyage en autobus. Laure et Aurélie qui ne mettent jamais leur chapeau, Egleila et Selma qui n'enfilent pas leurs chaussures et pourtant les bogues de chataignes ça pique ! Ni Fatou, ni Magali n'aiment faire la vaisselle. Aichanana raconte ses secrets à Marion. Leila préfère scier du bois avec la sizaine des dauphins. Anais, Sophie et Soukina n'aiment pas la ratatouille elles préfèrent le chocolat ! Et puis encore jouer au ballon, apprendre à nager, chanter ensemble même si notre prononciation laisse à désirer, partir à la recherche de signes de piste pour découvrir un trésor au bout du chemin, apprendre une danse, vivre en équipe, avoir peur de l'orage, cuisiner sous la pluie,... grandir ensemble ! Tant de souvenirs.

Au delà des barrières de la langue nous avons appris à nous connaître, à nous apprécier. Les stéréotypes, les certitudes se sont confrontés à la réalité de la vie quotidienne. Nous ne savons pas les souvenirs les petites filles sahraouies ont emportés de France, mais nous gardons de cette rencontre une émotion intense, la certitude que pour vivre ensemble il suffit de le vouloir.

Pour nous le Sahara n'est plus un point sur une carte.

Cheftaines Jeannette Violaine, Anne Laure



Nouvelles de la RASD

20_02_2001 : Margot Kessler, présidente de l'intergroupe « Paix pour le Peuple sahraoui » du Parlement Européen a transmis au Secrétaire Général des Nations Unies et à l'OUA une pétition signée par plusieurs centaines de parlementaires relative à la stricte application du Plan de Paix de l'ONU.

20_02_2001 : Rapport du Secrétaire Général de l'ONU S/2001/148 :

Propose la prolongation du mandat de la MINURSO jusqu'au 30/04/2001.

Souhaite que James Baker s'investisse à nouveau

Ne semble plus considérer le Référendum d'autodétermination comme prioritaire, mais l'utilise plutôt comme une menace susceptible de pousser le Maroc à accepter une solution politique.

26_02_2001 : Marathon du Sahara couru par 500 sportifs et sportives originaires de 15 pays, emporté par un athlète algérien Ouail Rabbah.

27_02_2001 : Résolution du Conseil de sécurité.

27_02_2001 : 25^e anniversaire de la RASD, défilé militaire de 1500 hommes, 300 femmes, chars de combats, et cortèges populaires. A cette occasion, devant ses invités internationaux, le Président de la RASD, Mohamed Abdelaziz a rejeté tout abandon du Référendum et toute négociation d'une troisième voie.

14_03_2001 : Exportations d'armes et de matériels militaires vers le Maroc depuis l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Biélorussie.

14_03_2001 : Alors que plus de 250 villes espagnoles sont déjà jumelées avec des localités sahraouies des campements, le gouvernement espagnol vient de sommer trois villes proches de Madrid d'annuler leurs accords de jumelage.

24_03_2001 : Deux militants des droits humains, Noumri Brahim et Elhamed Mahmoud, membres du Forum vérité et justice, section Sahara, ont été empêchés de se rendre à Genève pour assister à la 57^e commission des droits de l'homme de l'ONU. Arrêtés quelques heures à l'aéroport de Casablanca, leurs documents ont été confisqués par la police marocaine.

04_04_2001 : Suivant de nombreux observateurs et à la veille de la publication du prochain Rapport du SG, la situation au Sahara Occidental devient très instable.

04_04_2001 : Mission sahraouie en Norvège auprès de responsables politiques et de la société civile.



Et si votre ville découvrait les enfants sahraouis ?

Depuis 21 ans en France, des associations, des villes, des comités de jumelage, ... se mobilisent pour accueillir et faire découvrir la France à de nombreux enfants sahraouis.

Pour plus d'information et pour préparer chez vous un tel projet comme à Gonfreville, où depuis 10 ans, 10 enfants sont reçus chaque été, prenez contact avec les associations, les comités locaux déjà engagés.

Association des Amis de la RASD, Paris Régine Villemont 06 70 31 24 97

AFASPA, Pantin Mme Michèle Decaster 06 84 12 41 48

Front Polisario, Mr Sadafa Bahya 01 45 74 48 19

Association des Jeunes Sahraouis en France, Mantes la Jolie Mr El Haimem Sidi 01 34 97 65 73

VVL, Vitry sur Seine 01 45 73 40 00

Fédération Nationale des Francas, Paris

Les Guides de France, Paris Claude Mangin 01 47 07 85 59

Comité Limousin de Solidarité avec le Peuple Sahraoui, Limoges Mr Alain Dauger 05 55 00 52 97

APAPS, Palaiseau Mme Hélène Joasson, Mme Lucienne Pascutto 01 60 10 05 86

Comité de Jumelage de Gonfreville l'Orcher, Mme Le Bret 02 35 13 18 00

Un camion citerne pour les Sahraouis Le Havre – Laguerra, Mr Dominique Rougeventre 02 35 25 05 63

Comité local des Amis de la RASD de St Nazaire, Mr Bernard Lustière, Mr Alain Hardy 02 40 19 13 46

Comité local des Amis de la RASD du Mans, Comité local des Amis de la RASD de Figeac : Figeaction,

Comité local des Amis de la RASD d'Albi, Comité local des Amis de la RASD du Val de Marne, Secours

Populaire, Solidarité Sans Frontière, ETM Cahors, Femmes Solidaires, FOL Ardèche, CCAS, Comité

Central d'Entreprise de la BNP, Argenteuil, Boisseul, Bougenais, Cahors, Cruas, Cuges les Pins, Figeac,

Gonfreville l'Orcher, Hérouville Saint Clair, Le Mans, Limoges, Loon Plage, Magland, Palaiseau, Rezé, Saint

Junien, Saint Nazaire, Villejuif, Vitry sur Seine.

Une aide financière est toujours la bienvenue... ne manquez pas de l'adresser à **AA RASD BP 251 75227 Paris cedex 05**

D'autres échos :

De René Toussaint, militant pour le droit à l'autodétermination des sahraouis de la première heure. Aujourd'hui en retraite, il nous rappelle le dynamisme du comité des Hauts de Seine qui avec l'aide de ses nombreux militants et des villes comme Nanterre et Gennevilliers, accueille dès 1980 des enfants sahraouis.

De l'APAPS, de Palaiseau, association locale qui s'organise depuis une dizaine d'années pour chaque été accueillir une dizaine d'enfants. Un de leur gros problème : réunir les fonds pour l'achat des billets d'avion. Alors ses militants organisent repas festifs, soirées théâtre, soirées cabaret etc... Cette année les palaisiens seront sollicités en avril pour une soirée jeux !

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356 rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Claude Mangin, Elisabeth Muller, Marc Hermange.**

Imprimé par la Ville de Gonfreville l'Orcher
Atelier d'impression 76700 Gonfreville l'Orcher

janvier / avril 2001 « dépôt légal » n°113

prix de l'abonnement : **60 francs**

numéro de commission Paritaire : **1105 G 58229**